

Entreprises inclusives : se sensibiliser aux déficiences auditives pour accueillir un collaborateur sourd et adapter l'environnement de travail



Déroulé / contenu de la formation :

Les déficiences auditives et leurs conséquences :

- Définition de la surdité et différentes déficiences auditives (acouphènes, hyper/hypo acousie)

Les différents moyens de communiquer :

- LSF, LfPC, mimes
- Premiers signes d'accueil

Les adaptations de l'environnement de travail :

- Aménagements humains, techniques, organisationnels, échanges, téléphoniques, spatiaux, les formations, psychosociaux

RH : les bons réflexes :

- Recruter et accompagner un collaborateur sourd ou malentendant

Individualiser les aménagements : aides pour aménager un poste de travail

- Solliciter un aménagement, déroulement des aménagements
- Signaire adapté à votre entreprise en fonction du vocabulaire particulier
- Sur-mesure formation en visio pour apprendre les signes de bases et spécifiques à l'entreprise

Public visé :

Référents RH, référents handicaps, directions, cadres et collaborateurs

Objectifs :

- Se sensibiliser à la surdité et aux déficiences auditives
- Comprendre leurs conséquences
- Aménager les espaces de travail
- Acquérir les bons réflexes pour collaborer avec une personne sourde

Prérequis : Aucun

Durée : 4 heures - 12 stagiaires maximum

Evaluation de la formation :

- Quizz et mises en situation

Tarif : sur devis

Moyens techniques :

Prévoir un vidéoprojecteur, un paperboard

Compétences et qualifications du formateur :

La formation est assurée par une experte surdité, elle-même sourde et ancienne interface de communication